

BLOC BROMADIOLONE - *gamme raticides*

APPÂT RATICIDE SOUS FORME DE BLOC



- **Bloc raticide anticoagulant, composé de mouture de blé, de paraffine alimentaire et d'agent appétant traités à la Bromadiolone.**
- **Alternative performante pour la lutte contre les rongeurs résistants au difenacoum, chlorophacinone...**
- **Hydrofuge, idéal en milieux humides.**
- **Facile à utiliser, inodore et ininflammable.**
- **Le format bloc empêche une dissémination accidentelle de l'appât et donne un indicateur visuel sur le passage des rongeurs.**
- **Conforme au règlement biocide 528/2012.**
- **Homologation FR-2014-0173 du Ministère de l'agriculture.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Blocs solides verts de 30 grammes.
- Hydrofugé et inodore.
- Renforcé en agent d'appétence.
- Contient un agent amérisant.
- Appât à base d'un mélange de blé broyé, d'agent amérisant (benzoate de dénatonium), de paraffine alimentaire, traité à 0,005% de **BROMADIOLONE**.
- Ce rodenticide provoque des hémorragies internes se déclanchant spontanément (intestin-foie). Son mode d'action est caractéristique des anticoagulants indirects : les rongeurs meurent 4 à 10 jours après ingestion. L'effet retard de cette molécule permet de contourner la méfiance des rats. Les cadavres se dessèchent et sentent rarement.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **BLOC BROMADIOLONE** est dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- En cas d'ingestion accidentelle, l'antidote est la vitamine K1.
- Disposer les appâts de façon à ce qu'ils ne puissent être consommés par d'autres animaux.
- Détruire les cadavres retrouvés.

- Se laver soigneusement les mains à l'eau savonneuse après manipulation.
- **BLOC BROMADIOLONE** est un biocide utilisé dans le cadre du Règlement Biocides 528/2012 pour l'usage TP 14.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.
- Homologation FR-2014-0173 (Bromapesce Lodi).
- Usages autorisés : souris, rats et surmulots.

MODE D'UTILISATION :

- Usage préventif ou curatif.
- Disposer les appâts sur le passage des rongeurs, dans des postes d'appâtage adaptés à l'environnement à traiter. Cette modalité préserve le produit et évite que d'autres animaux non ciblés ne consomment l'appât.
- Pour les **rats, surmulots** : placer 3 à 4 blocs par poste tous les 5 à 10 mètres suivant la configuration des locaux.
- Pour les **souris** : placer 1 bloc par poste tous les mètres.
- Contrôler à 14 jours et éventuellement renouveler.
- Les rongeurs meurent en 4 à 10 jours.